



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100779

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/08/2025 14H14 C:000032 I:29085
V/REF : 1022133
V/Email reçu le Mardi 05/08/2025 à 14H14

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1361
IMMEUBLE : LES VIEILLES VIGNES
LES VIEILLES VIGNES
IMPASSE DE LORETTE
01270 COLIGNY

Feillens, le 28 Octobre 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 122 IMPASSE DE LORETTE - COLIGNY - SOUS PASS CHANTIER OU CLÉ A RÉCUPÉRER
CHEZ SEMCODA TEL MME ROLLET 0680172579

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT MEUBLE SOUS EVIER 3 PORTES 120 + EVIER 2
CUVES
REPLACEMENT BONDE DE VIDAGE ET SIPHON DE BAIN
REFECTION JOINTS SILICONE LAVABO ET BAIGNOIRE/DOUCHE
REPLACEMENT DE L'ABATTANT DOUBLE
DETARTRAGE DE LA CUVETTE WC
PL00010 - PL00030 - PL00001 - PL00007 - PL00027 - PL00033 - PL00051 -
PL00055

Donneur d'ordre : Mme E ROLLET

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

=====

LE 21 AOUT 2025 A 09H45
REPLACEMENT DU MEUBLE SOUS EVIER + EVIER 2 CUVES
REPLACEMENT DE LA BONDE DE VIDAGE ET DU SIPHON DE BAIN
REFECTION DES JOINTS SILICONES LAVABO ET BAIGNOIRE
JOINT SILICONE SUR LA DOUCHE IMPOSSIBLE CAR LE BAC EST TOUT JAUNE,
PREVOIR SON NETTOYAGE AVANT DE REFAIRE LE JOINT
REPLACEMENT DES 2 ABATTANTS WC IMPOSSIBLE CAR LES FIXATIONS NE SONT PAS
COMPATIBLES AVEC CEUX QUE L'ON POSE HABITUELLEMENT (A COMMANDER)
DETARTRAGE DES 2 CUVETTES WC

OBSERVATIONS : PREVOIR REFECTION DU JOINT DE DOUCHE UNE FOIS LE NETTOYAGE EFFECTUÉ ET
REPLACEMENT DE 2 ABATTANTS (SYSTEME DE FIXATION DIFFERENT DE CELUI
HABITUEL)
AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 13/10/25 A 11H55 ELODIE.ROLLET@SEMCODA.COM

CE LOGEMENT EST-IL TOUJOURS VACANT ? MERCI DE NOUS FAIRE UN RETOUR AVANT
CLOTURE DU DOSSIER ?

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 09/09/25 A 10H13 MME E ROLLET

POUVEZ-VOUS NOUS FAIRE UN RETOUR SUR CE DOSSIER SVP ?

GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 22/08/25 A 09H56 MME E ROLLET

SUITE AU PASSAGE DU TECHNICIEN LE 21/08 COMME CONVENU IL N'A PAS PU REMPLACER LES 2 ABATTANTS WC CAR LA FIXATION N'EST PAS CELLE HABITUELLE DONC NOUS DEVONS EN COMMANDER 2 QUI CONVIENNENT. POUR CE QUI EST DE LA REFECTION DU JOINT DE DOUCHE IL N'A PU ETRE FAIT CAR LA DOUCHE EST TOUTE JAUNE. IL FAUT PREVOIR SON NETTOYAGE. POUVEZ-VOUS M'INDIQUER LA DATE OU LA SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE PASSERA POUR LA DOUCHE QUE NOUS PUISSIONS TERMINER LE LOGEMENT ?

AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 13/10/25 A 11:48 MME E ROLLET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,71	46,71
1,00	PL00007-FP 2 cuves+égout.120x60 nid abei	1	259,50	259,50
1,00	PL00010-FP 3 portes,long 120,traité hydr	1	259,50	259,50
2,00	PL00027-Réfection joint silicone	1	51,90	103,80
1,00	PL00030-Rempl.vidage/siphon SDB automati	1	51,90	51,90
2,00	PL00055-Détartrage Cuvette WC	1	20,76	41,52
1,00	PL00085-FP.Robinet cuisine laiton	1	93,42	93,42



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100779

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	856,35
T.V.A. a 10,00%	85,63
TOTAL T.T.C.En EURO	941,98

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1022133 du 05/08/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

122 impasse De Lorette
01270 COLIGNY

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01361-00005-00001-00001 H / Type 5

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 20/08/2025

Observations

SOUSPASS CHANTIER

RELOUER LE 12/08 FIN DES TRAVAUX AVANT

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00010 3 portes, long 120 Traité hydrofuge, mélaminé blanc, système fermeture, joints compris	1,00	259,50	259,50	25,95	285,45
PL00030 Remplacement bonde de vidage et siphon de bain Automatique avec trop plein	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,71	46,71	4,67	51,38
PL00007 2 cuves+égouttoir 120x60 Inox Nid d'Abeille 18/10, système vidage et joints compris + bouchons	1,00	259,50	259,50	25,95	285,45
PL00027 Réfection d'un joint silicone lavabo compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00033 Réfection d'un joint silicon baignoire / douche compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00051 Remplacement abattant double Compris fixations, plastique blanc,	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09
PL00055 Détartrage Cuvette WC	1,00	20,76	20,76	2,08	22,84

Total H.T.	794,07
Total TVA	79,41
Total TTC	873,48

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 1022133 du 05/08/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ROLLET Elodie le 05/08/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **122 impasse De Lorette 01270 COLIGNY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **05/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1022133